



Absence d'un ministre régional issu de l'Abitibi-Témiscamingue : la CPAT s'adresse au premier ministre

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 24 OCTOBRE 2022 – La décision d'exclure les représentant(e)s de l'Abitibi-Témiscamingue du conseil des ministres continue de soulever l'indignation des membres de la Conférence des préfets et ils interpellent aujourd'hui le premier ministre, M. François Legault, pour obtenir des explications relativement à cette décision lourde de sens.

« Nous voulons rencontrer le premier ministre et nous sommes prêts à nous déplacer à Québec s'il le faut! Il y a un manque de sensibilité à l'égard de notre région, de son développement et de ce que notre grand territoire représente pour la prospérité de l'ensemble du Québec et nous croyons que des explications doivent être données quant à ce choix qui n'affecte pas seulement les élu(e)s, mais toute la population de l'Abitibi-Témiscamingue » a d'abord indiqué M. Sébastien D'Astous, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi.

« Nous allons travailler avec les organisations partenaires et nous allons nous serrer les coudes afin que M. Legault reconnaisse la nécessité d'avoir un conseil des ministres qui, en son sein, inclut un(e) représentant(e) de l'Abitibi-Témiscamingue. L'ensemble des Chambres de commerce de la région et d'anciens députés sont d'ailleurs déjà intervenus pour qu'un correctif soit apporté par le premier ministre à la faveur d'une représentativité au sein du conseil des ministres » a enchaîné M. Jaclin Bégin, vice-président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Madame Diane Dallaire, préfète de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda, a poursuivi dans le même sens : « Il y a quelque chose de persécutant dans le fait d'élire uniquement des député(e)s appartenant au groupe formant le gouvernement et qu'on décide de les ignorer, tous, lorsque vient le temps de composer le conseil des ministres. Les trois personnes élu(e)s, le 3 octobre dernier, sont bien implantées dans leur milieu, ils connaissent bien les gens qui habitent ce milieu et sont très à l'affût de la dynamique et même de l'historique des enjeux qui nous incombent. Il apparaît logique qu'au moins une de ces personnes puisse prendre la parole derrière les portes closes du conseil des ministres au nom du milieu qu'ils représentent! »

Quelle est la vision du gouvernement pour « les » régions du Québec ?

La composition du conseil des ministres, qui ne comprend pas non plus de représentant(e)s du Nord-du-Québec et de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine – régions dites « éloignées » – et avec un total de quatre ministres pour les régions de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Outaouais et du Bas-Saint-Laurent, il est permis de penser que le pouvoir relatif des régions au sein du conseil des ministres est en péril.

« La décentralisation était au cœur de la dernière campagne électorale. En Abitibi-Témiscamingue, une tendance s'opère quant à la fusion et à la centralisation de postes décisionnels dans les différents ministères et maintenant on ne juge pas pertinent de nommer un ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue...en Abitibi-Témiscamingue. C'est totalement inacceptable! » a dit à ce sujet M. Martin Ferron, préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

« Il est impératif de rencontrer le premier ministre rapidement pour aborder cette incohérence qui nous exclut d'un haut lieu du pouvoir au Québec. Aussi bon que puisse être M. Lacombe, non, l'Abitibi-Témiscamingue ce n'est pas l'Outaouais. Ce sont tous deux de grands territoires qui ont chacun leurs unicités et le premier ministre doit se prononcer sur ce qui l'a poussé à prendre une telle décision. Il faut que ce soit clair, en l'absence d'un ministre régional issu de la région, notre interlocuteur sera le premier ministre du Québec! » a conclu Mme Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue.

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE

Xavier Roy
Directeur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Tél. 819-710-2728 poste 202
Cell. 819-355-9829